

Séance du jeudi 5 février 1914.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Amic, Barbier, Cachot, Chastenet, Gauthier, Gervais, Cougbe, Doumer, Ferdinand Dreyfus, Lucien Hubert, Rouquier, Maurice Faure, De Selves.

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi, adopté par la Chambre des députés, autorisant le Gouvernement du protectorat du Maroc à contracter un emprunt de 270,250,000 francs pour exécution de travaux publics et remboursement du passif marocain.

M. Lucien Hubert donne lecture de la première partie de son rapport s'attachant aux travaux du port de Casablanca.

Certaines observations sont présentées par M. M. Ribot, De Selves, Doumer et le Président, observations qui ne touchent pas au fond du projet, propositions dont M. Lucien Hubert tiendra compte dans la rédaction définitive de son rapport.

La commission décide de se réunir samedi prochain à 2 heures 1/2 pour continuer l'examen de ce projet.

La séance est levée à 3 heures 10 minutes.